

## COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES

**JEUDI 2 FEVRIER 2023 - SALLE DES ACTES BAT. E15**

PRESENT.E.S : David Guillemin, Armelle Jacquemot, Claire Portal, Alexandre Vincent, Jean Louis Yengué

EXCUSE.E.S : Isabelle Aabkari, Alexis Avdeeff, Marlène Belly, Laurence Ellena, Nelly Goutaudier, Philippe Grosos, Pierre Kamdem, Eric Kocher-Marboeuf, Adelina Miranda, Christian Papinot, Cécile Voyer

INVITEE : Nathalie Guillemet

### AIDE COMPLEMENTAIRE A LA MOBILITE INTERNATIONALE

L'assesseure ayant déposé une demande, le directeur de l'UFR préside cette partie de la séance.

Le 2<sup>nd</sup> appel à l'aide complémentaire à la mobilité internationale a été lancé le 6 décembre 2022 pour un retour demandé le 23 janvier 2023. Deux demandes ont été reçues de la part d'Éric Palazzo, enseignant-chercheur du département d'Histoire de l'art et archéologie, et d'Armelle Jacquemot, enseignante-chercheuse du département d'Anthropologie. Chaque demande est pour un montant de 300€. Les demandes ont été communiquées aux membres de la commission avant la séance.

Le budget 2023 de la commission est de 1 900€.

La commission approuve les deux demandes d'aide à la mobilité internationale.

## CATALOGUE DE COURS

Le catalogue des cours à destination des étudiant.e.s en échange a été mis en place l'an dernier. Son actualisation est annuelle et a lieu au mois de janvier.

Les responsables de départements ont été contacté.e.s pour connaître les éventuelles demandes de modifications. La date limite de retour était le 27 janvier.

Toutes les demandes de modifications ont été reçues.

L'assesseure procédera à la mise à jour en ligne avec la responsable du service communication. Le catalogue sera prêt pour la consultation des étudiant.e.s qui viendront au 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2023-24.

## CANDIDATURES CAMPUS FRANCE NIVEAU MASTER

Cette année, il a été demandé aux responsables des masters de préciser la capacité d'accueil pour les candidat.e.s Campus France.

Par souci d'équité entre ces candidat.e.s désormais en concurrence sur un nombre de places définies et limitées, il est proposé que soient envoyés tous les dossiers de candidature en même temps à la fin de la période de candidature et non plus au fil de l'eau.

Au regard du calendrier Campus France avec le 15 mars pour date limite de passage des entretiens et avis du service des coopérations et d'action culturelle et le 30 avril pour date limite de la décision de l'établissement, le service RI propose le calendrier suivant :

- Envoi des dossiers aux commissions pédagogiques chargées des avis dans les départements le 20 mars
- Retour des avis le 21 avril
- Réponse du service RI aux candidat.e.s du 24 au 28 avril

La proposition est soumise à la discussion de la commission.

Les membres sont favorables à l'envoi des dossiers de candidature en une seule fois par souci d'équité entre les candidat.e.s du fait que le nombre de places est maintenant limité. Il est précisé qu'il ne peut y avoir de liste d'attente. Tou.te.s les candidat.e.s doivent recevoir une réponse définitive au plus tard le 28 avril. Si un.e candidat.e retenu.e décide de ne pas venir, alors sa place peut être attribuée à une autre catégorie de candidat.e.s. Les membres soulignent que la période d'examen des dossiers inclut la pause pédagogique de deux semaines du mois d'avril, ce qui limite réellement la période d'examen à deux semaines. Cependant, au regard du calendrier Campus France, il n'est pas possible de modifier ces dates.

La commission se déclare favorable à la mise en œuvre de cette proposition pour cette année.

Le service RI émet une demande concernant le niveau de langues des candidat.e.s. L'Université de Poitiers requiert un niveau C1 en master et un niveau B2 en licence. Cependant, des dossiers avec avis favorable du SCAC sont reçus avec un niveau B2 en master et un niveau B1 en licence.

Le service RI demande l'autorisation de ne pas transmettre ces dossiers de candidature aux commissions pédagogiques.

La commission se déclare favorable à la non transmission aux commissions pédagogiques des dossiers de candidature avec un niveau B1 en licence et un niveau B2 en master.

## ACCUEIL D'UNE DELEGATION

Dans le cadre du programme Erasmus + KA171 2022-25, Philippe Rogeon (UFR Sciences économiques) et Lucia Bagini (UFR Lettres & Langues) organisent un training staff pour des collègues d'universités partenaires d'Ouzbékistan, du Kazakhstan et du Kirghizstan. Seront présent.e.s les président.e.s de ces universités ainsi que leur vice-président.e Relations internationales, des doyen.ne.s et des responsables des services RI.

L'UFR les recevra le 24 février au matin en salle Crozet du bât. E13 pour une présentation de la composante suivie de la visite de la BU Michel Foucault.

Des rencontres individuelles sont possibles pour les collègues intéressé.e.s le 23 février après-midi.

## QUESTIONS DIVERSES

Point sur les cartes des destinations pour la mobilité sortante :

- La carte fixe est en cours de réalisation
- La carte dynamique est momentanément indisponible. Cette carte a été réalisée à l'aide d'un logiciel gratuit qui est devenu payant. Le cartographe, Matthieu Lee, qui a réalisé la carte a contacté le service informatique pour trouver une solution pérenne et gratuite.